

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 124 (1998)
Heft: 14

Artikel: Château de Valangin: transformation de l'entrée et aménagements extérieurs - Réalisation 1996
Autor: Geninasca, Laurent / Delefortrie, Bernard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-79391>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Château de Valangin

Transformation de l'entrée et aménagements extérieurs – Réalisation 1996

Par
Laurent Geninasca et
Bernard Delefortrie
Atelier d'architectes
Neuchâtel

Photos. T. Jantscher

A l'entrée des gorges du Seyon, le château de Valangin, par sa double muraille et sa demeure, a transformé le rocher sur lequel il s'implante en un artefact à l'échelle des éléments naturels environnants : à savoir le Seyon, les forêts et les pâturages.

Cet ensemble « impur », résultat d'une série de transformations et d'interventions à des époques diverses, donne une image unitaire saisissante. Celle-ci est due essentiellement à l'homogénéité des matériaux et aux éléments structurants que sont les murs d'enceinte. Les deux rubans de pierre qu'ils constituent, définissent et hiérarchisent les espaces qui jalonnent le parcours d'accès au cœur du bâtiment (la demeure) selon le principe d'une succession de franchissements de « seuils », renforcés par l'épaisseur des murs à traverser et par le changement de nature des sols.

Le projet s'inscrit dans cette logique de franchissement et propose un dernier « seuil » avant d'arriver au cœur de l'ensemble. Ce qui permet simultanément de répondre à la typologie du complexe moyenâgeux et aux exigences du programme, à savoir d'offrir au visiteur un parcours complet du château, du sous-sol aux combles, de résoudre le conflit entre circulations publiques et privées (accès appartement du concierge), de réaliser des services, de redéfinir la zone d'entrée et de mettre en valeur le parvis, tout cela avec un minimum de moyens. La réponse proposée consiste en un mur de pierre, annoncé par une série de grands emmarchements, placé devant la façade est, qui joue sur l'ambiguïté entre ancien et moderne par sa mise en œuvre et sa matérialisation.

L'espace créé entre le mur et le château proprement dit permet de réaliser naturellement la liaison rez-de-chaussée – sous-sol et de faire vivre au visiteur à travers ce lieu de passage toutes les composantes du site (le rocher de la col-

line, l'assise irrégulière et rugueuse du château et l'omniprésence de la végétation).

Cet espace est protégé des intempéries par une toiture en verre qui souligne la césure entre le mur et la demeure.

Maître de l'ouvrage :
République et Canton de Neuchâtel
Département des finances et des affaires sociales

Conception
et direction architecturales :
Geninasca-Delefortrie

Collaborateurs :
Jean-Michel Deicher
Philippe von Bergen

Direction des travaux :
Intendance des bâtiments de l'Etat





Franchissement du dernier seuil

